



## COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

### Feuille d'informations municipales

N°200 du lundi 22 mai 2017

#### Ascension :

Une messe sera célébrée à la Chapelle de Puymerle le jeudi 25 mai à 10h30.

#### Lutte contre le frelon asiatique :

Depuis 2012, le Département contribuait à lutter contre la prolifération du frelon asiatique sur le territoire charentais en partenariat avec les communes. La Charente était le seul département à mettre en place ce dispositif. Par ailleurs, la loi NOTRe ne permet plus au Conseil Départemental d'apporter une contribution financière aux communes. Le Département ne reconduit pas ce dispositif. Les particuliers devront contacter directement et à leurs frais une entreprise spécialisée dans ce type d'intervention.

#### Elections législatives :

Nous vous informons que les élections législatives de dérouleront les dimanches 11 et 18 juin prochain. Le bureau de vote est tenu à la mairie – salle du Conseil Municipal de 08h00 à 18h00.

#### RAPPEL : Enfants nés en 2014 et 2015 :

Afin de recueillir les effectifs pour la rentrée 2017-2018, nous vous demandons de bien vouloir inscrire vos enfants au SIVOS ATAV à Anais pour les enfants nés en 2014 et 2015 (CP et Maternelle), et plus particulièrement ceux dont les parents viennent de s'installer sur Aussac-Vadalle. Les inscriptions pour les C.E. se font à la mairie d'Aussac-Vadalle et à la mairie de Tourriers pour les CM

#### Déploiement de la Téléphonie 4G :

La société ORANGE met en service un relais de téléphonie 4G dans la bande de 800Mhz sur le château d'eau d'Aussac. Ce nouveau réseau va nous permettre de bénéficier de débit 10 fois supérieurs à celui du réseau mobile 3G actuellement en service.

Ces nouvelles antennes peuvent perturber la réception de la télévision (TNT). Si c'est votre cas, vous pouvez contacter le centre d'appel mis en place par l'Etat au **0 970 818 818**.

D'ici quelques mois la société FREE devrait installer au niveau du restaurant la belle Cantinière une antenne 4G afin de desservir son propre réseau.

#### Travaux assainissement :

La première phase des travaux d'assainissement de l'école et de la mairie a débuté. Il s'agit de créer une conduite partant de la route départementale 15 face à la mairie pour rejoindre l'installation existante derrière la salle des fêtes. Un nouveau filtre va être construit et l'ancien réaménagé afin de respecter les normes.

Cette réalisation un peu délicate a été confiée à l'entreprise de BTP Patrick Kerjean et à l'entreprise DSM de Saint Amant de Boixe.